

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 18 décembre 2024 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Jean Thibault	Trésorier
M. Aristote Disonama	Secrétaire
M ^{me} Louise Sauvageau (en ligne)	Administratrice
M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

SONT ABSENTS

M. Benoît Duchesne	Vice-président
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Maryline Côté	Administratrice

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES

M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

Quatre personnes sont présentes à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la neuvième séance régulière de l'année 2024 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 18 décembre 2024, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

- | | |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 31 |
| 3. Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 32 |
| 4. Période de questions et commentaires du public | 19 h 42 |
| 5. Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2024 | 19 h 55 |
| 6. Affaires découlant du procès-verbal | 19 h 58 |
| • Résolution CQVB-24-CA-35 : aménagement de trottoirs sur la rue de Calais | |
| 7. Suivi des activités du Conseil de quartier | 20 h 00 |
| 8. Affaires nouvelles | 20 h 10 |
| • Programme de sécurité routière 2025 | |
| • Résolution pour améliorer des marquages des traverses piétonnes sur plusieurs rues | |
| • Les aires de stationnement | |
| 9. Trésorerie | 20 h 25 |
| • Paiement des frais de secrétariat | |
| • Autorisation des dépenses | |
| 10. Correspondance | 20 h 30 |
| 11. Varia | 20 h 35 |
| 12. Levée de l'assemblée | 20 h 45 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, sayana.khuon@ville.quebec.qc.ca

24-12-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 37, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

24-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Aristote Disonama, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté les sujets « 8. Table de concertation en transport commun et conseils de quartier » et « 9. Registraire des entreprises ». *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

Par ailleurs, la présidente explique que le sujet concernant les gestionnaires de courriels sera discuté à la réunion du mois de janvier prochain.

24-12-03 Période d'information de la conseillère municipale

Tout d'abord, la conseillère municipale souhaite une joyeuse période des Fêtes à tous.

Parmi les principaux dossiers, elle précise que le budget adopté récemment par la Ville de Québec prévoit plusieurs investissements pour le secteur de Val-Bélair, notamment pour l'aménagement du Mont-Bélair avec la construction d'un nouveau pavillon d'accueil, la réfection de la piscine, le développement de nouveaux sentiers et d'une paroi d'escalade. La rénovation de l'Aréna des Deux Glaces est également prévue, de même que la réfection de quelques parcs de quartier. Enfin, elle mentionne que le nouveau trajet d'autobus 804 sera en fonction dès le mois d'août 2025.

24-12-04 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen se plaint de la qualité du déneigement depuis le début de la saison hivernale. La conseillère municipale lui suggère de faire ses commentaires au 311 afin que ceux-ci soient dirigés à l'entrepreneur pour qu'il puisse apporter des améliorations au service fourni. Par ailleurs, elle rappelle la politique de déneigement en vigueur de même que les modalités de déneigement et de ramassage de la neige qui sont prévues.

Un membre du conseil de quartier, signale que les grilles n'étaient pas dégagées dans son secteur empêchant la pluie et la neige des derniers jours de s'égoutter. Dans de pareilles situations, il est suggéré de faire une plainte au 311.

Un membre du conseil de quartier mentionne avoir signalé l'absence de balises sur la rue Daphnée et avoir fait une plainte à cet égard au 311 sans que la situation n'ait été corrigée. La conseillère municipale fera un suivi dans les prochains jours.

Un citoyen fait savoir que 2 accidents sont survenus récemment sur la rue de l'Esplanade et demande que des moyens soient mis en place pour réduire la vitesse. La conseillère municipale rappelle qu'au cours de la période estivale, des bolars et des portiques ont été installés, ralentissant la vitesse dans le secteur. Toutefois, en hiver, en raison du déneigement, ces modalités doivent être retirées. Il est par ailleurs discuté de la possibilité de placer un radar mobile ou d'ajouter d'autres modalités de contrôle.

Un citoyen questionne la nécessité de déneiger la piste cyclable du corridor des Cheminots en période hivernale. La conseillère municipale l'informe que l'entretien est assuré par la Société de la Rivière-Saint-Charles et n'est pas sous la responsabilité de la Ville de Québec.

Un citoyen partage sa préoccupation pour la sécurité des enfants et suggère du marquage sur la chaussée dans les quartiers plus passants. La conseillère municipale fait savoir que c'est le Service de transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec qui gère et dicte la politique de sécurité routière et rappelle les modalités de marquage qui sont prévues.

24-12-05 Adoption du procès-verbal du 20 novembre 2024

Résolution CQVB-24-CA-37

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M^{me} Louise Sauvageau, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2024 tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

24-12-06 Affaires découlant du procès-verbal

- Résolution CQVB-24-CA-35 : aménagement de trottoirs sur la rue de Calais

Suivant la résolution adoptée à la dernière réunion visant à demander à la Ville de Québec de promouvoir la sécurité routière autour de l'École de la Chanterelle et de l'École de l'Orée-des-Bois afin d'aménager un trottoir sur la rue de Calais, M^{me} Sayana Khuon partage la réponse reçue de la Ville, qui se lit comme suit : « Malheureusement la rue de Calais se trouve hors du corridor scolaire; sa priorité pour recevoir un trottoir est donc relativement faible. Nous notons cependant la suggestion, et celle-ci pourra être considérée s'il se présente une opportunité conjointe avec le Service de l'ingénierie, par exemple lors de travaux en souterrain. »

24-12-07 Suivi des activités du Conseil de quartier

Les membres des conseils de quartier ont été invités à participer à une séance d'information concernant l'utilisation de Google Workspace. Aussi, la Ville a émis un communiqué visant à annoncer l'octroi d'un montant allant jusqu'à 17 000 \$ à chaque conseil de quartier pour la réalisation de projets portant sur l'aménagement du quartier, la vie communautaire, la sécurité routière ou la conservation du patrimoine. Ce sujet sera traité plus en détail à la réunion du

mois de janvier prochain. Dans l'intervalle, la présidente partage certaines idées et demande aux membres de réfléchir aux initiatives qui pourraient être mises en place.

24-12-08 Affaires nouvelles

- Programme de sécurité routière 2025

M^{me} Louise Sauvageau présente les démarches réalisées depuis la dernière réunion. La demande de subvention a été transmise à la Ville dans le délai requis. Aussi, les réflexions se poursuivent pour que les activités proposées puissent également rejoindre les adolescents. La planification des activités se poursuivra dès le début de l'année 2025.

Pour sa part, la présidente a eu l'occasion de rencontrer les représentants de la Ville, du RTC et les contrôleurs routiers qui ont l'habitude d'être présents à l'activité grand public du mois de septembre. Elle confirme qu'ils lui ont témoigné leur intérêt à être présent à l'activité qui sera organisée le 25 septembre 2025.

- Résolution pour améliorer des marquages des traverses piétonnes sur plusieurs rues

Le sujet est reporté à une prochaine réunion.

- Les aires de stationnement

La présidente fait savoir qu'elle a adressé une demande visant à revoir l'espacement des stationnements notamment pour les bâtiments appartenant à la Ville. La réponse à sa demande s'est avérée négative, le lignage actuel répondant aux normes pour le marquage des espaces de stationnement.

- Table de concertation en transport commun et conseils de quartier

La présidente fait savoir que les conseils de quartier dont les arrondissements sont situés le long du trajet du tramway ont été invités à se prononcer et ont réitéré leur appui au projet. Les quartiers situés au Nord de la Ville n'ont par ailleurs pas été consultés et le conseil de quartier de Val-Bélair ne s'est jamais prononcé sur le projet de tramway. Une table de concertation en transport en commun sera mise en place et les conseils de quartier sont invités à désigner l'un de leurs membres pour les représenter.

Résolution CQCV 24-CA-39

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Aristote Disonama, de déléguer M^{me} Francine Dion à titre de représentante du conseil de quartier de Val-Bélair à la Table de concertation en transport en commun.

24-12-09 Trésorerie

Le trésorier n'est pas en mesure de présenter le rapport financier du dernier mois, le relevé n'ayant pas été reçu en raison de la grève de Postes Canada.

Le trésorier informe les membres que l'inscription au Registraire des entreprises s'est faite en retard, engendrant des frais supplémentaires.

Résolution CQVB 24-CA-40

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyée par M^{me} Lyne Vézina, d'autoriser le paiement d'un montant de 60,45 \$ (chèque # 273) au Registraire des entreprises, pour acquitter les frais supplémentaires en raison du retard de paiement.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQBV 24-CA-41

Il est proposé par M^{me} Lyne Vézina, appuyée par M^{me} Louise Sauvageau, d'autoriser le paiement d'un montant de 105 \$ (chèque # 274) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance régulière du mois de novembre 2024.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le trésorier informe les membres de la réception d'un chèque au montant de de 1 350 \$, pour le budget de fonctionnement de la prochaine année.

24-12-10 Correspondance

M^{me} Sayana Khuon rappelle l'invitation à la séance d'information qui aura lieu le 7 janvier prochain concernant le nouveau règlement sur les combustibles fossiles.

24-12-11 Varia

M^{me} Sayana Khuon informe les membres qu'une demande de consultation et d'opinion sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion concernant l'hébergement touristique. La présidente mentionne qu'elle sera en conflit d'intérêt et que l'animation de ce sujet devra être confiée au vice-président.

Les travaux de construction de la garderie sur la rue des Impératrices sont débutés. Lors de la présentation du projet, les citoyens avaient demandé de prévoir des mesures pour assurer le respect des limites de vitesse du quartier. Il est suggéré d'adopter, à la prochaine réunion, une résolution visant à demander l'état d'avancement de ces mesures.

Pour le calendrier des réunions de la prochaine année, les membres suggèrent de devancer la réunion du mois de décembre au deuxième mercredi du mois. Des validations seront faites en fonction des autres activités des conseils de quartier et, si possible, le calendrier sera modifié.

24-12-12 Levée de l'assemblée

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean Thibault de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M. Aristote Disonama, secrétaire.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Aristote Disonama, secrétaire